



Procès-verbal de la réunion du Bureau SFRO

Du jeudi 6 avril 2023

de 11h00 à 17h00

D. AZRIA, Président
president@sfro.fr

Réunion distancielle

Comité exécutif :

D. AZRIA, Président
C. CHARGARI, Secrétaire Général
J-M. HANNOUN-LEVI, Vice-Président
E. MONPETIT, Président SNRO
N. POUREL, Trésorier

Bureau élu :

D. AZRIA (Montpellier-Nîmes)
C. CHARGARI (Villejuif)
A. DUCTEIL (Bayonne)
J-M. HANNOUN-LEVI (Nice)
C. HENNEQUIN (Paris)
I. LATORZEFF (Toulouse)
T. LEROY (Valenciennes)
F. LORCHEL (Macon)
C. SIRE (Lorient)
V. VENDRELY (Bordeaux)

Ont participé : D. Azria, C. Chargari, A. Ducteil, JM. Hannoun-Levi, C. Hennequin, I. Latorzeff, T. Leroy, F. Lorchel, J.J. Mazon, E. Monpetit (SNRO), N. Pourel, C. Sire, V. Vendrely et E. Bayart

Invités : P. Giraud, Y. Elhouat (SFjRO), V. Marchesi (SFPM), S. Supiot, C. Bourcier, A. Chouzenoux (MCI), Caroline Gillig (MCI), A. Ranson (MCI) et K. Desband (MCI)

Excusé : J.L. Lagrange

Administration :

Assistante Coordinatrice

Emilie BAYART
secretariat@sfro.fr
Tél : 06 86 96 56 37

Directeur administratif : J-J Mazon

Siège Social :

SFRO
Centre Antoine Bécère
47 Rue de la Colonie
75013 PARIS

1. Congrès SFRO

Stéphane Supiot, présidente du conseil scientifique 2022, et A. Chouzenoux, accompagné de C. Gillig, (MCI) font le point sur le congrès SFRO2023. 50% du chiffre d'affaires est déjà signé. A. Chouzenoux indique que certains industriels seraient intéressés par du temps de parole mais que la réservation d'un symposium n'est pas adaptée à leurs besoins/budgets. S'il n'est pas possible de modifier l'offre à ce stade de la commercialisation, il sera peut-être nécessaire de réfléchir à la possibilité d'ajouter des possibilités supplémentaires d'intervention différentes des symposiums. Le nombre d'abstracts soumis étant un peu juste à cette date vis-à-vis de la date limite de soumission, il a été décidé de reculer la date d'une semaine (du 17 au 21 avril). Finalement 501 abstracts ont été déposés, ce qui est beaucoup plus important que toutes les éditions précédentes. Si la question de pouvoir afficher des posters était en suspens, il est définitivement envisagé de restaurer certains affichages pour permettre le visionnage d'un maximum de résumés.

C. Caroline Gillig revient sur les propositions de lieu pour le dîner du jeudi 21. Certaines propositions sont très intéressantes mais reposent sur une prestation extérieure (avec tente) qui présentent un risque en cas de pluie cévenoles. La proposition du Domaine de Verchant associé au Traiteur Germain a été retenue. A. Chouzenoux revient également sur la prospection de lieu pour 2024. Les possibilités de lieu sont assez réduites selon les besoins en surfaces d'exposition et le budget de la SFRO, avec des dates qui diffèrent un peu du planning habituel. La prospection continue et une nouvelle édition en région reste envisageable. S. Supiot présente le programme finalisé avec l'organisation des différentes sessions. Certains remaniements sont effectués afin que la session dédiée aux oligométastases puisse être plénière.

2. Communication de la SFRO

A. Ranson et K. Desband font un point sur l'accompagnement en communication de la SFRO par MCI. Les comptes LinkedIn et Twitter affichent environ 700 abonnés chacun ; ces chiffres sont en augmentation constante, de même que les réactions aux différents postes. Néanmoins, le nombre de vues, de republications et de commentaires pourraient encore être augmentés si les membres du bureau voir des différentes commissions les relayaient davantage. Les informations les plus vues et relayées sont celles qui concernent le congrès. De plus, il est prévu de réactiver le compte Facebook existant.

En parallèle, suite à certaines discussions échangées lors du développement de l'application « Juisci », il s'avère que la SFRO ne possède pas de vidéo de communication à son sujet. Ce support moderne pourrait être utile pour l'image de la SFRO quel que soit le vecteur de communication. Cette/ces vidéo(s) pourrai(en)t être réalisé de manière assez intemporelle, proche du format des petites vidéos de teasing produites pour la communication du congrès, et incluant quelques des témoignages. Le bureau valide la réalisation de vidéos. L'idéal serait de pouvoir faire les prises de vues pendant le congrès.

3. Projets

3.1. « Juisci »

Le développement de la plateforme est finalisé. L'équipe est en attente de sa validation par le bureau pour pouvoir lancer sa diffusion auprès des membres à jour.

3.2. Nouveau site web SFRO

Le nouveau site web est également prêt. A. Chouzenoux présente les différentes pages. Il invite le bureau à tester les différents contenus et à le valider définitivement dans les 10 jours pour permettre son lancement. MCI est en charge de la communication liée à son lancement.

4. Affaires internes

4.1. Elections 2023

Cette année auront lieu les élections pour le renouvellement du bureau. Au-delà de la nécessité de devoir motiver de potentiels candidats, il est important d'avoir un annuaire à jour, avec le rattachement à un collège (CHU/CHG, CLCC/ESPIC, libéral) pour pouvoir faire en sorte que les membres de chaque collège ne votent que pour les représentants de leur collège. Ceci devrait être possible avec le nouveau site et la nécessité de réinscription des membres via le formulaire actualisé, qui contient désormais une question sur le collège d'appartenance. Cependant, il faudra que les membres aient bien recréé leur compte sur le site.

4.2. Dossiers HAS en attente de dépôt

David Azria a eu plusieurs échanges avec la HAS à ce sujet depuis l'année dernière. Le dossier « traitement per opératoire du sein » a été déposé en mai 2022. Très récemment, il a été décidé que les dossiers concernant la stéréotaxie hépatique et la RCMI du sein devront être redéposés selon la voix habituelle. La validation des dossiers qui concernent la RCMI du rectum, du poumon et postop de l'endomètre devra passer par la révision en cours de la nomenclature via la CNAM car ces indications sont déjà très documentées.

5. Commissions et groupes de Travail

5.1. Commission Valorisation et Nouveaux statuts

C. Bourgier fait un point sur les enquêtes sur le statut des MERMs qui avaient été diffusées. Concernant le questionnaire adressé directement aux MERMs, les analyses estiment un taux de réponses autour de 18%. Bien que ce ne soit pas complètement représentatif, plusieurs centaines de MERMs ayant répondu, il est un reflet de confiance des tendances de cette profession. Cette étude montre une implication des MERMs bien au-delà de leur compétence théorique. Il existe de grandes tensions au niveau de l'organisation des services et qui est souvent mal vécue. En parallèle, il existe un besoin de reconnaissance et de valorisation. Il est important que les représentant de la radiothérapie agissent de manière proactive une formation des MERMs reconnue aux techniques avancées. Un questionnaire adressé aux cadres de services avait également été diffusé. Il met en évidence une diminution de l'amplitude horaire en parallèle de l'augmentation de l'hyperfractionnement. Ces analyses vont faire l'objet d'article dans Cancer/Radiothérapie, d'une présentation lors de l'assemblée générale de la SFRO ainsi qu'un abstract pour le congrès. Les documents présentés par C. Bourgier sont en annexes de ce compte-rendu.

5.2. Commission médico-économique

N. Pourel revient le travail du Haut Comité à la Nomenclature qui implique la CNAM et la DGOS et qui avance rapidement (temps administratif). L'objectif est de créer un forfait unique finance à la fois la préparation et les séances avec une nomenclature qui varie en fonction du niveau de technicité.

D. Azria indique qu'il a récemment échangé avec l'HAS et met en lumière une contradiction avec cette méthode de révision. En effet, la grille de révision de la nomenclature est basée sur la technicité et non sur des indications médicales. Or, l'HAS ne valide les traitements que dans le cadre d'indications médicales, ce qui risque d'être bloquant pour cette nouvelle nomenclature. N. Pourel indique que la HAS n'est pas présente aux réunions de valorisation.

Il est crucial de connaître le cout réel des traitements au moment de l'attribution des tarifs, cela passe par la poursuite de l'étude ESTRO-HERO. N'ayant pu retrouver le contact avec Noémy De fourny, N. Pourel a fait des demandes auprès de l'ESTRO qui a validé l'accès aux données de l'étude (2018) et la finaliser avec l'aide de Yolande Lievens et de Lionel Perrier (Lyon). En effet, ce modèle microéconomique estimait avec précision le cout à des ordres de grandeur relativement fins. C. Hennequin fait part d'une communication récente de l'AP-HP signalant le lancement d'une nouvelle étude de coût.

5.3. Commission inclusion et diversité

V. Vendrely présente les premières réflexions de la commission. Un programme de mentorat sera mis en place et lancé lors du congrès de la SFRO en septembre prochain. Un appel à volontaire (travaillant dans tous les types de structures) est en cours. Il faudra précisément

définir les fonctions de ces mentors et surtout ce qu'ils ne sont pas. Ceci devra passer par la rédaction d'une charte qui indiquera les conduites à tenir en fonction des cas.

La session dédiée du congrès devrait compoter 2 parties : une table ronde abordant différents cas remontés ainsi qu'une conférence sur la formation au leadership et la définition d'une conduite inappropriée. En effet, il existe des problèmes de seuil en fonction des pays et des cultures.

5.4. Commission Recommandations

I. Latorzeff revient sur le travail entamé sur la thématique « prise en charge des patients atteints de cancers métastatiques et d'emblée ». Il indique que presque tous les articles sont prêts mais aucune publication ne sera faite tant que la totalité ne sera pas disponible. Ils feront l'objet d'une publication dans un seul volume au mois de septembre. Il remercie l'ensemble des participants à ce projet mené avec succès. Une réunion future avec Elsevier doit envisager la publication d'une nouvelle thématique avant l'actualisation de RecoRad.

5.5. Commission Ethique

F. Lorchel présente le travail de la commission éthique. La session éthique du congrès SFRO2023 s'intitulera « Information du patient avant traitement : faut-il tout dire ? » et s'articulera autour de la présentation de cas cliniques, d'argumentation autour de la médecine défensive, de la présentation des réflexions de la commission ainsi que du point de vue d'un spécialiste de la reproduction. Une partie de la réflexion sera axée sur la notion de preuve. Cette année, les cours nationaux ont intégré pour la première fois une session éthique, basée sur la présentation de cas cliniques. Cette session a été bien accueillie et a bénéficié d'une bonne participation. Face à ce succès cette session sera pérennisée dans l'organisation des cours d'hiver.

5.6. Commission médico-judiciaire

Christian Sire et Angélique Duceil reviennent sur le travail effectué concernant le document du « consentement éclairé ». Il rappelle que s'il existe une obligation d'information éclairée du patient, le consentement n'est pas obligatoire. Cependant vis-à-vis de la justice, la question d'un consentement comme en chirurgie se pose. Il indique également que vis-à-vis de la justice, il est indispensable de pouvoir démontrer qu'il existe un circuit de consultation et d'information du patient pour pouvoir justifier d'un nombre de consultation et donc le temps passé avec le patient. Christian Sire et Angélique Duceil présentent le document remanié selon les dernières discussions. Le paragraphe concernant les patients sous tutelle ou curatelle a été remanié. Le document est globalement validé. Il doit désormais être examiné par la commission éthique qui validera définitivement son contenu et la possibilité de publication.

5.7. Commission Internationale

Cyrus Chargari qui a repris la coordination de cette commission indique qu'il a été initié par l'ESTRO une démarche de rédaction de critères de qualité de la radiothérapie en collaboration avec les qualitiens. Il précise qu'il ne s'agit pas de critères d'accréditation.

5.8. Groupe Curiethérapie

Jean-Michel Hannoun-Levi, coordinateur du GC-SFRO, indique qu'il souhaite se retirer et souligne le dynamisme et la qualité des activités du groupe, notamment en matière de recherche et de publication. Cyrus Chargari devrait reprendre le rôle de coordinateur.

Il revient sur le webinaire « Prix Jeune Chercheur en Curiethérapie » qui a récompensé 2 présentations par l'offre de l'inscription/transport/hébergement (jusqu'à 1500 €) aux Cours de Curiethérapie de l'ESTRO qui se dérouleront à Bucarest du 11 au 15 Juin 2023 « Comprehensive and Practical Brachytherapy ».

Il indique également qu'un abstract a été soumis pour le congrès SFRO2023 par Kanta Ka sur la curiethérapie pré-opératoire.

5.9. RadioTransNet

Emilie BAYART fait l'état des lieux de RadioTransNet. Elle revient tout d'abord sur l'organisation du congrès RadioTransNet qui doit se tenir du 21 au 23 juin 2023 à village Pierre & Vacances Pont Royal en Provence. L'appel à communication est ouvert et la plateforme d'inscription sera bientôt prête.

En collaboration avec le GdR Mi2B, la SFBR et le Labex Primes, un projet d'organisation d'école de physique pour les radiobiologistes est en cours. L'objectif est d'organiser une formation sous forme d'un séminaire d'une semaine, proche de Lyon ou de Grenoble (du fait de la participation financière du Labex Primes) qui permettrait également, en plus de cours théorique sur la physique des radiations ionisantes, de permettre quelques activités pratiques : initiation à Gate, pratique de la dosimétrie de base, voire mesure d'activité de sources dédiées à la RIV ou aux radio-marqueurs. RadioTransNet soutient et participe à cette organisation de manière pro-active. En effet, le projet de Renouveau de RadioTransNet inclut un volet enseignement. L'organisation de cette formation répond aux engagements de RadioTransNet en ce sens.

RadioTransNet participe depuis plusieurs années au groupe de travail « Radiothérapie » du Cancéropôle Ile de France. La thématique de travail a changé l'année dernière pour s'orienter vers les problématiques de manque d'intérêt des internes pour la recherche. Ils sont en effet de moins en moins nombreux à effectuer un Master 2 et encore moins à poursuivre en thèse. Les hypothèses évoquées sont un manque de connaissance des formations en M2 proposées, des thématiques de recherche des laboratoires et des possibilités d'accueils. Contact a été pris avec la SFjRO pour discuter de ces problématiques qui a proposé le développement d'une application (smartphone) du type « Tinder de la Recherche » qui permettrait de mettre relation les laboratoires d'accueils et les internes. La SFjRO édite régulièrement des « guides » explicatifs dont celui du M2 et de la thèse. Ces guides vont être mis à jour et améliorés dans le fond et la forme pour essayer de rendre la recherche plus attractive. Ils seront également accessibles via cette application. Etant une initiative du Cancéropôle Ile de France, il sera d'abord développé pour cette région, néanmoins, l'outil développé pourra au fur et à mesure être complété avec des informations des autres régions. La désaffection pour la recherche et la radiobiologie ne touche pas que les internes et cet outil doit pouvoir être utile également aux étudiants académiques. Toutes les données de cet outil concernant les laboratoires, les stages disponibles et la recherche de financements ou d'enseignements (<https://www.monmaster.gouv.fr/>) seront utiles pour tous les étudiants souhaitant effectuer des recherches en radiothérapie.

Afin de permettre que cette application puisse être étendue au territoire national, le Cancéropôle ne financera que 45 % du projet pour ne pas être propriétaire de l'outil. RadioTransNet financera les 55% restants. Les premiers devis évoqués sont à hauteur de 3k€. L'appel d'offre pour la bourse M2 de RadioTransNet est ouverte. Pour rappel, en 2022 il a permis, pour la première fois, de financer le salaire d'une étudiante académique. La campagne 2023 doit normalement se clôturer au 30 avril. Néanmoins, si cette date de clôture est adaptée

pour les internes et la planification de leurs années d'études, elle l'est beaucoup moins pour le recrutement d'étudiants académiques et a été repoussée au 15 juin.

Philippe Maingon et Vincent Marchesi ayant fait part de leur intention de se retirer de la coordination, il va être nécessaire de renouveler le COPIL. Les nouveaux coordinateurs devront être nommés respectivement par la SFRO et la SFPM, organismes porteurs de RadioTransNet. Dans ce contexte, il a été également demandé aux autres membres du COPIL leur s'ils souhaitaient continuer à s'investir dans cette tâche. Leur réponse est attendue d'ici l'été.

6. CNP

Christophe Hennequin, président du CNP d'oncologie auquel est rattaché la radiothérapie oncologique, présente les avancées sur les différents projets du CNP. Il évoque les avancées sur la recertification. L'outil est en cours de validation par la FSM. Par ailleurs, il fait part du besoin de renouvellement du CNP, en particulier la création d'un bureau restreint permettant d'alléger certains processus, notamment l'évaluation de toutes les sessions.

Concernant l'organisation de l'audit par les pairs, il indique être en contact avec beaucoup de médecins volontaires, les physiciens, manipulateurs et qualitatifs sont pour le moment en nombre insuffisant. Les premières formations aux audits devraient avoir lieu courant mai 2023, les dates définitives sont toujours en attente. Il indique qu'une douzaine de centres sont déjà volontaires.

Enfin, il revient sur les échanges avec l'ASN, qui concernent pour l'essentiel les audits. L'ASN est responsable de l'aspect qualité/ radioprotection et cela ne doit pas changer. Carole Rousse a indiqué qu'une fois la grille d'audit validée, les items communs seraient retirés.

Les échanges ont également concerné l'utilisation des IRM Linac pour lesquels un binôme Radiothérapeute oncologue / Physicien médical est indispensable.

7. AFCOR

Thomas Leroy revient sur printemps de l'AFCOR qui s'est tenu du 24 au 26 mars 2023 et été consacré au sein. Il a rassemblé près de 80 personnes, dans une bonne ambiance et a reçu une note de 17/20 de satisfaction. La thématique du « Printemps » 2024 a déjà été définie et sera consacré aux tumeurs ORL.

Il revient sur les webinaires « Cas Pratiques de l'AFCOR » qui fonctionnent très bien. le prochain webinaire est programmé le 29 juin, sera consacré à l'oropharynx.

Il indique que les sujets des formations post-congrès de 2023 seront l'audit par les pairs et le traitement par stéréotaxie des cas complexes.

Il indique également qu'une formation DPC, à destination des oncologues médicaux, se tiendra le 6 octobre et sera consacrée aux toxicités des immunothérapies.

Enfin, il informe qu'une publication est en préparation à partir des nombreuses données de contourage disponibles et concernant l'évolution systématique des contours.

8. SFjRO

Youssef Ghannam et Yasmine Elhouat, nouvelle présidente de la SFjRO, reviennent sur le succès des cours d'hiver des 9 et 10 mars derniers. Malgré les grèves, ils ont rassemblé près de 120 participants, ce sont articulés autour d'ateliers de contourage en partenariat avec D-Line et pour la première fois ont intégré une session éthique au programme. La soirée des 20 ans de la SFjRO, qui comprenait une session carrière qui a beaucoup plu, a été un succès. Ils remercient la SFRO et le SNRO sans qui cet événement n'aurait pu avoir lieu

ainsi que l'INCa et le CNEC pour la prise en charge du transport et de l'hébergement des orateurs. Les prochains cours d'été, en association avec l'AERIO auront lieu les 7 et 8 septembre 2023 à Lille.

De nouveaux projets de webinaire sont à l'étude, en particulier concernant la dosimétrie et le coutourage, l'accompagnement en comptabilité, la recherche et la préparation à l'ESMO exam. Des ateliers de contourage en dehors des cours sont également envisagés.

Ils indiquent également que la session SFjRO fera l'objet d'un prix qui correspond à l'échange avec l'AROQ et accueillera cette année un interne Marocain. La session « Ma thèse en 180 seconde » décernera encore 3 prix qui correspondront à l'inscription à un cours ESTRO ou au printemps de l'AFCOR. Dix places d'internes seront réservées à des étudiants marocains. La SFjRO interroge le bureau concernant la prise en charge de l'inscription d'interne au congrès SFRO2023. La question doit encore être étudiée.

Il indique que dans le cadre d'un projet coordonné par le Cancéropôle Ile de France, la SFjRO va développer une application simple dans le but de mettre en relation les internes cherchant un master ou une thèse de science avec les laboratoires de recherche. Cette application sera, comme indiquée par E. BAYART, cofinancée par le Cancéropôle et RadioTransNet.

Dans le cadre de sa participation à la commission inclusion et diversité des études sur la santé mentale au travail vont être menées au niveau national avec un questionnaire annuel sur des indicateurs en santé mentale qui devrait permettre à terme un suivi de la situation sur plusieurs années, ainsi qu'au niveau européen, en collaboration avec l'ESTRO, pour l'analyse des données de santé au travail de harcèlement. David Azria souhaite des informations sur ce programme de la cadre de sa soumission au prix GEFLUC qui récompense les études sur la qualité de vie au travail.

Y. Ghanamm et Y. Elhouat dévoilent le nouveau logo de la SFjRO qui sera dévoilé très bientôt et indique qu'une application SFjRO sera lancée en septembre.

Enfin, Y. Ghanamm revient sur son année en tant que président de la SFjRO et remercie les membres du bureau pour l'accueil qui lui a été fait. Il souhaite autant de réussite à Yasmine Elhouat.

9. SNRO

Erik Monpetit indique que le séminaire du SNRO, qui devait initialement se tenir en novembre, a été reporté au 17 mars 2023 et a abordé la nomenclature, le statut des établissements de santé, la radiothérapie adaptative et les problématiques liées aux cyberattaques. Il a rassemblé près de 90 participants venant de plus de 40 centres différents.

Il alerte sur les investisseurs qui rachètent des établissements sans avoir vraiment constitué d'équipe. Malgré les déclarations faites lors de la réunion du groupe national de suivi de la radiothérapie de fin 2022, il s'interroge sur les critères nécessaires pour un établissement libéral pour être reconnu comme établissement de santé. Ce point a été abordé avec l'ASN en février. C. Rousse a semblé interpellée et intéressée par cette problématique et devrait la faire remonter au niveau du ministère.

Il revient sur les discussions en cours concernant la révision de la nomenclature et indique du point de vue du SNRO le panier moyen avoisine 7250 euros et fait l'objet de discussion avec la CNAM. Il alerte sur la définition des forfaits de la nomenclature, notamment concernant la prise en charge (ou non) du transport des patients, qui pourrait avoir un fort impact sur ces sommes.

Il évoque la cyber-attaque de l'établissement de Saint Doulchard qui a conduit à un arrêt des traitements pendant 6 semaines, avec une grande difficulté pour répartir les patients dans les centres alentours. Il envisage la possibilité d'une table ronde avec l'ARS pour définir une

convention aboutissant à un plan d'entraide indispensable à la continuité des soins. Philippe Giraud, responsable de la commissions Cybersécurité indique que des recommandations sont en cours de rédaction devraient être prêtes pour l'été.

Enfin, E. Monpetit évoque les élections au bureau de la SFRO à venir. Thomas Leroy et Angélique Duceil sont candidats pour un second mandat. F. Lorchel et I. Latorzeff, ne peuvent se représenter cette année (2 mandats consécutifs), aussi Yoann Pointreau se porte candidat et la recherche d'une autre candidate au titre du SNRO est en cours.

10. Questions Diverses

Lors de la dernière réunion de la SFRO avec Elsevier, il a évoqué la possibilité que la revue Cancer/Radiothérapie ne soit éditée qu'en version électronique. Cette évolution n'aboutissant pas à une réelle diminution des coûts de production (essentiellement lié à la mise en page), cette proposition est rejetée.

Cette année 2 médailles seront remises lors du congrès de la SFRO :

- Bertrand Dubray, remise par S. Thureau
- Dimitri Lefkopoulos

Un In memoriam en l'honneur de F. Eschwege sera prévu pendant l'assemblée générale du 22 septembre.

La SFRO a été contactée par le Pr Jean-Pierre Gérard pour une demande de parrainage d'un symposium qu'il organise le 25 novembre 2023. V. Vendrely, qui participe à cet événement précise le programme envisagé. Le bureau valide le soutien à ce symposium.

La prochaine réunion du bureau est prévue le
mercredi 28 juin 2023 de 10h à 16h,
Au siège du SNRO, 168 rue de Grenelle